

BUREAU FEDERAL

Réunion du 17 Avril 2015 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU et Nathalie LESDEMA.

MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Marc JEHANNO, Jean-Pierre HUNCKLER, Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Excusés : Mme Stéphanie PIOGER et M. Alain BERAL

Invités : MM. Christian LECOMPTE, Christian MISSER et Yannick SUPIOT.

Assistent : Mmes Charlotte DOREAU et Céline REFFET.

MM. Sébastien DIOT, Antoine LEGENTIL, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	2015-04-17 BF REFORME TERRITORIALE - CCN VFIN
	2	2015-04-14 Modif CDC e-Marque V1 PHN
	3	2015-03-23 2-INFBB PV JURY NATIONAL- VFIN NME
	4	2015-04-17 BF 2-TECHNICIEN Statut de l'Entraîneur
	5	Programme des Finales de Coupe de France

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et invités.

Informations :

- Félicitations à Yannick SUPIOT, nouveau Président du CROS des Pays de la Loire.
- Félicitations à Sandrine GRUDA qui a fait un tournoi exceptionnel en finale de l'Euroleague Féminine malgré la défaite de son équipe en finale
- Bonne change à Nanterre pour le final 4 de l'Eurochallenge.
- Nous sommes à ce jour 579.752 licenciés,(nouveau record du nombre de licences).
- Décision positive du Conseil de Paris pour la candidature des JO 2024. Des actions sont envisagées. Tony PARKER a été sollicité pour aider à porter cette candidature.
- Tournée des régions quasiment terminée. Un bon bilan de cette olympiade. Très content de ces visites. Un rapport détaillé sera fait en Comité Directeur.

2. Présidence.

a. Euro 2015

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'une réunion a lieu chaque semaine avec le COL A ce jour environ 115.000 billets vendus. La mobilisation de nos licenciés est primordiale.

b. Réforme territoriale – Voir Annexe 1

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que nous nous sommes engagés à l'adaptation de notre gouvernance suite à la réforme territoriale. Nous proposerons notre projet en Décembre 2016. A noter qu'un séminaire sera organisé avec les Présidents des Ligues et Comités concernés par les métropoles en novembre 2015 pour le cas particulier de ces nouvelles collectivités locales.

i. Création d'un Comité de Coordination National

Jean-Pierre SIUTAT expose le projet de composition du Comité de Coordination National :

- Président fédéral
- Secrétaire général
- Trésorier général
- Directeur Général / Directeur Technique National
- 1 Vice-président animateur
- 1 Ligue Régionale urbaine (touchée par la réforme)
- 1 Ligue Régionale rurale (touchée par la réforme)
- 1 Comité Départemental urbain (touché par la réforme)
- 1 Comité Départemental rural (touché par la réforme)
- 1 directeur de Pôle (lien avec le CODIR)
- 1 salarié FFBB

Cette composition sera proposée au Comité Directeur des 24 et 25 Avril 2015 pour validation.

ii. Constitution d'un Comité de Coordination Régional

Jean-Pierre SIUTAT expose le projet de composition du Comité de Coordination Régional :

- 1 membre du Bureau Fédéral ou du Comité Directeur ou du CCN
- 1 Président de chaque Ligue Régionale
- 2 Présidents de Comités Départementaux pour chaque Ligue concernée
- 1 salarié territorial (peut ne pas assister à certains débats)

Un CTS pourra être sollicité lors de certaines réunions pour les sujets concernant le PES

Cette composition-type sera proposée au Comité Directeur des 24 et 25 Avril 2015 pour validation.

iii. Rédaction Feuille de route Version 1

Jean-Pierre SIUTAT précise que des réunions de zones auront lieu avec des regroupements des nouvelles régions administratives. Ceci permettra des rendez-vous semestriels de l'ensemble des structures de la géographie des nouvelles régions. Des travaux seront réalisés par le Pôle Haut Niveau, pour l'organisation des TIL / TIC avec les nouvelles cartographies des vacances et les nouvelles régions administratives.

3. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

a. Proposition d'organisation des matchs des champions des Nouvelles Régions.

Alain SALMON expose le premier projet d'organisation des matchs des champions de Ligues Régionales dans le cadre des Nouvelles Régions. Il s'agit d'un projet de trame qui sera proposée aux structures. Ce projet sera débattu au Comité Directeur des 24 et 25 Avril 2015.

b. Championnat de France U18 Elite – Cartographie des équipes par Ligue.

Alain SALMON communique un point d'avancement des travaux :

- U18M : Accord pour Alsace et Bretagne pour les places en plus,
- U18F : Accord pour Aquitaine et Limousin, après désistement du Centre.

c. Championnat de France U15 Elite Masculin

Suite au désistement de la Ligue de Bourgogne pour une deuxième place, cette place libérée sera proposée à la Ligue du Centre

d. Wild-Card NM3

Concernant les wild cards de NM3 : si une place se libère, le Portel (PROB) sera prioritaire pour l'attribution d'un Wild Card, dans le cadre de son centre de formation agréé.

Accord du Bureau Fédéral.

e. Charte des officiels – Dispositions financières.

Thierry BALESTRIERE présente les derniers ajustements de la Charte des Officiels

Une discussion s'engage sur la valorisation cumulée arbitre et OTM pour une même personne
Il est décidé qu'une expérimentation du cumul possible sera conduite sur la saison 2015-2016. Après évaluation il sera décidé ou non du maintien possible du cumul de valorisation..

Ce projet sera exposé au Comité Directeur des 24 et 25 Avril 2015.

f. Règle des 14 et 24" sur les territoires.

Thierry BALESTRIERE expose le projet :

- L'appareil des 14/24 secondes est obligatoire uniquement en Championnat de France seniors à compter de la saison 2015-16. Il n'y aura pas d'obligation d'OTM à ce poste en Championnat de France jeunes, en région et en département, donc pas d'utilisation de chronomètre des tirs.
- Par contre, même sans appareil, la règle FIBA des 14 secondes sera applicable sur les remises en jeu en zone avant dans toutes les divisions en 2015-16 (Championnat de France jeunes, en Régional et Départemental jeunes et seniors). Elle sera prise en compte par les arbitres eux-mêmes quand l'appareil des 24/14 secondes n'est pas obligatoire.
- Quand il n'y a pas de chronomètre des tirs, les arbitres seront tenus dorénavant d'annoncer le temps restant aux 24 secondes à chaque fois que le temps disponible est inférieur à 24" sur une remise en jeu.
- L'annonce verbale des 8 dernières secondes sera faite en cours de jeu par l'arbitre (elle remplacera l'annonce des 10 secondes).

Concernant les nouveaux tracés et l'appareillage des 24 secondes, Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'obligation de la mise en place dans les championnats, selon les modalités et le calendrier voté par le Comité Directeur.

Règles d'accessions / descentes en Championnat de France des équipes constituées au sein de CTC
Sébastien DIOT fait part de la possibilité de « croisement » au sein d'une CTC, de deux équipes portées par deux clubs différents.

Un débat s'engage.

Le Bureau Fédéral ne souhaite pas s'opposer à cette possibilité. Les règlements seront modifiés en conséquence.

Par ailleurs, les règlements stipulent qu'un joueur ne peut représenter deux clubs différents dans la même saison en championnat de France. Ce principe étant contraire au principe même des AS délivrées aux joueurs des clubs d'une CTC, il est proposé d'apporter une modification au règlement afin de le permettre dans le cadre des Coopérations Territoriales de Clubs.

Accord du Bureau Fédéral.

g. Modifications au cahier des charges e-Marque.

Sébastien DIOT expose les modifications du Cahier des Charges e-Marque (Annexe 2).

h. Jury national du concours arbitre CDF - Information.

Thierry BALESTRIERE communique l'information sur le jury national du concours arbitre (Annexe 3).

- i. Statut de l'entraîneur.
 - i. Championnat U18 (validation des niveaux de qualification requis)
 - ii. Conditions de changement des entraîneurs en PROA et PROB

Matthieu SOUCHOIS expose le document, avec les modifications à prendre en considération (Annexe 4).

Accord du Bureau Fédéral. Ces modifications seront proposées au Comité Directeur pour adoption.

4. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

a. Compétences des commissions

Antoine LEGENTIL rappelle que la commission juridique avait transmis un document de travail à l'ensemble des commissions et l'ensemble des Vice-Présidents. Un groupe de travail sur la simplification règlementaire étudie actuellement le sujet. Une version définitive du tableau des compétences sera communiquée prochainement.

b. Transfert de droits sportifs sur CTC

Christophe ZAJAC informe de la réception d'une demande de transferts de droits sportifs d'un club de Toulouse concernant les droits d'une équipe de niveau honneur départemental féminine du Toulouse Métropole Basket au profit de l'Astro. La Ligue des Pyrénées et la Commission Juridique sont favorables à cette demande.

Une discussion s'engage.

Ce point sera de nouveau porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau Fédéral.

c. Demandes de dérogation :

Christophe ZAJAC expose une demande de l'Union Tours Métropole Basket pour intégrer une seconde équipe senior dans cette union. La Commission Règlements émet un avis favorable sur la demande, pour laquelle il manque encore des pièces au dossier.

Le Bureau Fédéral donne une validation de principe à cette demande, sous réserve de transmission des pièces manquantes.

Jean-Pierre SIUTAT expose la demande de prolongation d'un an de l'Union Grand Quercy. Cette demande est motivée par le contexte local particulier, où le développement du basket sur ce territoire s'appuie depuis plusieurs saisons sur la collaboration entre les clubs locaux au travers d'une union masculine et d'une union féminine regroupant les jeunes basketteurs locaux. Ces clubs projettent de constituer une CTC pour la saison 2016/17 dont le projet est en cours d'élaboration, mais se retrouvent en grande difficulté pour la saison prochaine s'ils ne peuvent prolonger leurs unions, risquant une perte importante de licenciés et la remise en cause du projet de CTC. La proposition est la suivante :

- Dérogation exceptionnelle pour maintien d'une année supplémentaire des unions Grand Quercy sur les championnats inter-régions U15 F et M et NMU17.
- Dépôt du dossier conforme avant le 30/04/2015.
- Engagement du CD46 et du CD82 (durant la saison 2015/2016) d'accompagner les clubs vers la mise en place de plusieurs CTC avec une vraie dimension territoriale tenant compte des spécificités de chacun des départements avec l'aide des services de la FFBB si nécessaire.

Accord du Bureau Fédéral.

5. Délégation à la Marque.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER présente le programme définitif (Annexe 5) des finales coupe de France.

Informations partenariat :

- Dans le cadre de nos accords avec Canal +, diffusion des rencontres finales de Ligue Féminine. L'audimat est bon selon les informations reçues.
- Fermeture de Sport + au 30 juin 2015.
- Poursuite du développement du partenariat avec GRDF, avec la mise en place d'un nouveau centre Génération Basket dans Paris (13^{ème}).

FFBB Store :

- Mise en place d'une nouvelle logistique (livraisons et stocks).
- Ouverture du show room en Mai.
- Doublement réalisé du chiffre d'affaires en 4 ans.
- Forte augmentation des ventes au premier trimestre grâce à l'Eurobasket 2015, notamment.

6. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe avoir reçu un accord pour une aide pour un projet pilote sur un outil d'aide au calcul des déplacements.

b. Dispositions financières 2015-2016

Jean-Pierre HUNCKLER présente le projet des dispositions financières et précise :

- modification au niveau des forfaits fédéraux et la volonté de décaler les échéances, dès la saison 2016/2017 au 15 janvier et au 10 mars.
- Mise en place de prélèvements automatiques pour certaines divisions (LFB, LF2 et NF1).

Jean-Pierre SIUTAT demande qu'un courrier soit adressé aux Ligues et Comités afin de faire des rappels :

- Gratuité à partir du 01/04 pour U11 et moins.
- Obligation de mettre à 0 les valeurs des tarifs dans FBI au 01/04.
- Obligation d'enregistrer les licences tout au long de la saison.

Par ailleurs, il informe de la création d'une nouvelle licence contact pour une pratique dans les centres urbains de basket.

7. Secrétariat Général.

a. Point général

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le Secrétariat Général :

- Retour sur les réunions de zones : participation de 96 % des Ligues et 84% des Comités.
- Les réponses aux questions posées lors des réunions ont été adressées aux participants.
- La réunion du Bureau Fédéral du mois d'Août se déroulera le samedi 29 Août 2015 à Strasbourg, et non le vendredi 28..

8. Délégation aux Territoires.

a. Premier bilan du fonctionnement des CTC.

Pierre COLLOMB expose le bilan du fonctionnement des CTC, réalisé suite à une réunion de la Commission Démarche Clubs et des réunions des relais terrains des experts CTC, organisées lors des réunions bi-zones de la commission des dirigeants :

- Les référents de la commission maîtrisent le sujet.
- Retour développement avec CTC : maintien, voire augmentation du nombre de licenciés.
- Etude par endroits de transferts de droits.
- 169 CTC sont opérationnelles à ce jour.
- Quid des Ecoles d'arbitrage ?
- Quid des Ecoles de basket ?
- Décision d'appliquer les règles :
 - Une école de Basket par club, si ce n'est pas respecté, application de la sanction.
 - Une école d'arbitrage par CTC, si ce n'est pas respecté, application de la sanction.
 - L'article 341 des RG FFBB prévoit bien que ces sanctions sont prononcées par la Commission Fédérale Démarche Clubs. Ces décisions sont de nature administrative et devront être visées par le Secrétaire Général
- Suspension de la CTC si non respect des règles de bases. Un point sera réalisé lors du Bureau Fédéral du 5 Juin 2015.
- Le Bureau Fédéral du 22 Mai 2015 validera les nouvelles CTC avec obligation des près-requis (Ecoles de Basket / Ecole d'arbitrage).

Une information sera faite aux CDO, via les Comités, leur demandant de tenir compte de la définition des écoles d'arbitrage telle que prévue dans nos règlements.

Un éclairage est nécessaire sur les ententes au niveau régional ou inter-départemental.

b. CF Démarche Citoyenne.

i. Trophée Femmes sur tous les terrains : Palmarès 2015

Gérald NIVELON informe que la Commission a reçu 28 candidatures pour le Trophée Femmes sur tous les terrains. Une seule candidature n'a pas été étudiée : elle était présentée par les salariés de la Ligue des Pyrénées pour proposer Cathy GISCOU. La Commission n'a pas souhaité remettre de Trophée à un membre du Comité Directeur de la FFBB. Les lauréates sont les suivantes :

- Passe décisive : Abigail CATRIX
- Premier tir : Noémie MESSIFOUDA
- Jouer ensemble : Aurélie LOPEZ
- Mener pour gagner : Brigitte DESBOIS
- Coup de Cœur : Nicole GALLOT et Danièle GEORGELIN.

Les structures qui ont porté les candidatures vont recevoir ces informations et les récompenses seront remises lors des Assemblées Générales des Ligues Régionales. Ces lauréates seront invitées à l'OPEN de la Ligue Féminine de Basket.

ii. Label FFBB Citoyen : Information sur les labels 2015

Gérald NIVELON communique les informations sur les labels FFBB Citoyen 2015 :

- 21 candidatures.
- 14 labels attribués, dont 4 renouvellements.
- 7 labels refusés.

Concernant le concours FFBB Citoyen :

- 1er prix : La Chapelle St Aubin
- 2^{ème} prix : La Berrichonne de Châteauroux
- 3^{ème} prix : Entente Sportive de Massy
- Prix spécial Haut Niveau : Limoges ABC en Limousin, pour la deuxième année consécutive.

9. Délégation au Haut Niveau.

a. Point général

Philippe LEGNAME présente un point général sur la Délégation au Haut Niveau :

- La phase régulière de la LFB est terminée. Union Hainaut est relégué en LF2.
- Le Challenge Round a été remporté par le club de Tarbes GB.
- Les Playoffs sont en cours avec les matchs retour ce soir et la belle éventuelle Dimanche. Les finales se disputeront les 24 et 26 Avril 2015, avec la belle éventuelle le 28 Avril 2015.
- Démission de M. Harold BUFFET, qui était Président du club des Flammes Carolo Basket Ardennes.
- LF2 : final 4 les 9 et 10 Mai 2015.
- NM1 : Saint Chamond est Champion de France, à deux journées de la fin du championnat.

10. Délégation à la Jeunesse.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation à la Jeunesse

- Opération Basket Ecole : fin de l'opération au 15 mai 2015.
- Label élite-espoirs : un énorme travail de suivi a été réalisé par Gilles MALECOT suite au manque de suivi des structures.
- Programme EuroBasket 2015 : pas de subvention Erasmus, le projet Europol est donc annulé.
- Constat fait de jeunes non licenciés dans des écoles de MiniBasket.
- Organisation des Championnats du Monde UNSS à Limoges, avec l'organisation de la deuxième phase de formation des enseignants sur le 3x3.

11. Questions diverses.

Christian MISSER est ravi d'avoir participé à cette réunion de Bureau Fédéral.

Frédéric FORTE : Championnat du Monde UNSS à Limoges débutera demain et se poursuivra toute la semaine prochaine. Jean-Pierre SIUTAT et Cathy GISCOU seront présents à la cérémonie d'ouverture.

Françoise AMIAUD informe que le parrainage de la prochaine promotion de l'INSEP aura lieu le 7 mai prochain avec la présentation de la nouvelle plaquette.

Prochaine Réunion du Bureau Fédéral le 22 Mai 2015 à Paris.